

La République du Centre, 17 mai 2014

POLÉMIQUE

Une délégation à la « prévention de l'immigration illégale »

La délégation de « lutte contre l'immigration clandestine », qui a provoqué la polémique et l'intervention du préfet réclamant sa modification, devient une délégation « à la prévention de l'immigration illégale », a annoncé hier Serge Grouard (UMP).

Voilà qui devrait clore le débat juridique, si cela s'accompagne de précisions sur les compétences de cette délégation.

Quant à la polémique sur le fond, pas sûr qu'elle s'éteigne si rapidement. Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, qui avait alerté le ministère de l'Intérieur et le préfet, a ainsi immédiatement réagi, hier. « Qu'il s'agisse de prévention ou de répression, la lutte contre l'immigration clandestine relève strictement des



ÉLU. François Lagarde a en charge cette délégation.

prérogatives de l'État. Le changement de libellé annoncé par le maire d'Orléans ne change donc rien à la question posée ni aux sollicitations que j'ai faites auprès du ministre de l'Intérieur et du Préfet du Loiret. » Le maire d'Orléans abordera la question lundi en conseil municipal, même si le changement de nom ne sera pas soumis au vote. ■

F.B.